



## Un grand MERCI !



En cette fin d'année, une législature se termine. Durant ces 5 dernières années, notre commune fusionnée a mené de nombreux projets dans divers domaines. Vous en trouverez quelques exemples dans les pages de cette édition de Noël.

Ces réalisations ont pu se faire grâce à de nombreuses personnes engagées au sein de nos autorités, dans les commissions, les conseils généraux et communaux. Le Conseil communal de Val Terbi adresse un grand merci à toutes et tous pour leur engagement envers notre Commune !

Nos remerciements sont également adressés à l'ensemble de notre personnel communal qui œuvre sans relâche au sein de l'administration, des services techniques et de la « Maison de l'enfance » pour nous assurer des prestations de qualité. Leur travail est d'autant plus apprécié qu'ils ont dû faire face à de nouveaux défis tant sanitaires que liés à l'énergie.

Au-delà des organes officiels de notre municipalité, un sincère merci à celles et ceux qui s'impliquent bénévolement au sein de nos sociétés locales. Elles sont le véritable poumon du lien social qui nous unit au sein de nos chers villages. Nous y associons ceux qui, et c'est particulièrement important en ce temps de l'Avent, donnent de leur temps en faveur des plus démunis et des plus esseulés.

Comme à chaque fin d'année, nous sommes nombreux à aspirer à un peu de calme et de repos. Je vous souhaite donc de pouvoir vous ressourcer pendant les fêtes de fin d'année, tout en partageant des moments de convivialité avec vos proches et vos amis.

Joyeux Noël !

*Claude-Alain Chapatte, maire*

### Fermeture des bureaux de l'administration durant les fêtes de fin d'année

Durant les fêtes de fin d'année, les bureaux de l'administration seront fermés du **lundi 26 décembre 2022 au vendredi 6 janvier 2023**. Le répondeur téléphonique (032 436 15 40) vous renseignera sur la procédure à suivre en cas d'urgence.

# Echos des autorités

## Rôles distribués au Conseil communal

Le Conseil communal, dans sa nouvelle composition, a procédé à la répartition des dicastères pour la prochaine législature 2023-2027.

Le maire, **Claude-Alain Chapatte**, continuera à diriger les Finances.

**Elisabeth Dennert** conserve le dicastère Ecoles et loisirs.

**Pierre Lovis** restera en charge des Bâtiments et de l'énergie.

**Yvan Burri** poursuivra la gestion des Travaux publics.

**Christophe Fleury** conservera également le dicastère de l'Urbanisme.

Le dicastère Générations a été attribué à **Samuel Rohrbach** qui fait son entrée à l'exécutif.

**Michel Arnoux**, également nouvel élu, reprend le dicastère de l'Environnement et des bourgeoisies.

## Budget déficitaire validé par le Conseil général

Le législatif, dans sa composition actuelle, s'est réuni pour la dernière fois le 13 décembre. A cette occasion, il a approuvé le budget 2023 qui prévoit un déficit de 206'000 fr. après prélèvement de 659'000 fr. dans la réserve de politique budgétaire. Les différentes taxes communales de même que la quotité d'impôt restent inchangées.

Des investissements sont prévus pour 1.12 million. Citons par exemple la pose de panneaux photovoltaïques au Centre communal, l'aménagement d'un préau couvert pour l'école de Vermes, la réfection des routes communales et la réalisation de mesures d'assainissement du réseau d'élimination des eaux usées.

La séance constitutive du Conseil général pour la prochaine législature aura lieu le 30 janvier 2023. Elle sera essentiellement consacrée à l'élection du Bureau ainsi que des membres des commissions communales.

## Le site internet fait peau neuve !

Une nouvelle version du site internet sera mise en ligne au début 2023.

La présentation sera plus moderne et plus plaisante. De nouvelles prestations en ligne seront proposées aux citoyens, notamment dans le domaine du Contrôle de l'habitant.

La Commune entend apporter davantage d'informations à ses habitants par le biais du site internet. Son contenu sera donc étoffé.

Une version mobile sera également disponible afin de faciliter le lien avec la population.



**Les autorités communales et les membres du personnel souhaitent à tous les citoyennes et citoyens de passer de belles et reposantes Fêtes de fin d'année et leur adressent leurs meilleurs vœux pour 2023**

# Informations communales

## Le Conseil communal à l'heure du bilan

Au début 2018, le Conseil communal s'est doté d'un plan de législature pour la période 2018-2022. Destiné à répondre aux défis auxquels la Commune aurait à faire face, ce programme comprenait de nombreuses mesures et actions à mener, dans des domaines très variés. Aujourd'hui, à quelques semaines du terme de la législature, le Conseil communal constate avec satisfaction que la majeure partie des mesures inscrites à ce programme ont été mises en œuvre. Nous vous proposons de revenir ci-après sur les principales réalisations qui ont marqué la vie locale.

Les travaux de **réaménagement et revitalisation** de la Scheulte ont été réalisés entre le Tritout et le Pont de Recolaine. Le village de Montsevelier a été raccordé au **réseau d'eaux usées** du SEDE et l'ancien bâtiment de la STEP réaffecté. La **pollution lumineuse** a été réduite avec une adaptation du réseau d'éclairage public. La rénovation du **réseau routier** a été poursuivie.



Réaménagement de la Scheulte



Assainissement de l'école de Montsevelier

De nombreux chantiers ont été réalisés dans le domaine de la **politique énergétique** afin de favoriser l'économie d'énergie et le développement d'énergies renouvelables. Les **écoles** de Corban, Montsevelier et Geneveret à Vicques ont bénéficié d'un assainissement énergétique. Des **éclairages LED** ont été installés dans les bâtiments les plus gourmands en électricité. Plusieurs toitures ont été recouvertes de **panneaux photovoltaïques** et des bornes de recharge pour véhicules ont été aménagées.

La **révision du plan d'aménagement local**, initiée en 2017, arrivera tantôt à son terme. La gestion du territoire communal de nos quatre localités pour un horizon de 10 à 15 ans a été planifiée. Le règlement sur les constructions bénéficiera d'une mise à jour. Les documents issus de cette révision seront soumis au dépôt public au printemps 2023 avant leur adoption par le corps électoral. Le secteur **En Morbez** à Corban a été viabilisé et des parcelles dédiées à la construction de maisons familiales ont été créées. Le **plan spécial Devant Vicques** a également été développé, permettant la création d'un nouveau quartier d'habitations.



Place de jeux de Vermes



Les aînés en balade au Lac noir en automne 2022

Un nouveau bâtiment pour la **Maison de l'enfance** a été construit à Vicques et investi par des enfants enthousiasmés. Les **places de jeux** de Vermes et Vicques ont été rénovées avec le remplacement complet des installations. Un **marché artisanal local** a été mis sur pied. Des activités dédiées à toutes les générations ont été organisées.

## Que deviennent les capsules de cafés ?

Dans le monde entier, la consommation de café en capsule ne cesse de croître et avec cela le réchauffement climatique. C'est pourquoi, il est désormais crucial de faire les bons choix en matière de consommation. Il existe deux grands types de capsules : celles en plastique et celles en aluminium.

Fondu et refondu à l'infini, l'aluminium peut renaître sous bien des formes en conservant toutes ses propriétés physiques. Qui sait ? Votre capsule usagée se retrouvera peut-être dans un couteau Victorinox, un stylo Caran d'Ache, une pièce automobile ou encore un luminaire ?

En revanche, les capsules en matière synthétique ou en matériaux composites (plastiques) ne peuvent pas être valorisées. **Elles ne peuvent donc pas être déposées à la déchetterie.** Leur élimination doit se faire avec les ordures ménagères.



### Horaire de fin d'année du Tritout

Mercredi 21 décembre	Fermé
Vendredi 23 décembre	Fermé
Samedi 24. décembre	Fermé
Mercredi 28 décembre	Ouvert de 14h à 18h
Vendredi 30 décembre	Fermé
Samedi 31. décembre	Fermé
Mercredi 4 janvier	Ouvert de 14h à 18h
Vendredi 6 janvier	Ouvert de 14h à 17h
Samedi 7 janvier	Ouvert de 9h à 12h



### Des moloks bien utilisés

Depuis cette année, les sacs contenant les ordures ménagères sont à déposer dans les containers semi-enterrés («Moloks®») disposés en divers endroits dans nos villages.

La collecte a lieu en principe une fois par semaine sur tout le territoire communal. Si toutefois le molok situé à proximité de votre habitation est plein, nous vous prions de ne pas déposer vos ordures à côté de celui-ci, mais de vous déplacer jusqu'au Molok suivant, dans les environs.

Trop souvent, il est constaté que des sacs à ordures sont déposés à côté des conteneurs, au risque d'être abîmés par des animaux pendant la nuit. Se débarrasser de ses ordures au pied des moloks pose des problèmes d'hygiène et nuit à l'image du territoire.

### MEMODéchets®

Le fascicule « MEMODéchets 2023 » va être prochainement distribué à l'ensemble des ménages. Celui-ci apporte tous les renseignements nécessaires concernant l'élimination des différents types de déchets. Les dates de ramassage des déchets encombrants y sont mentionnées, tout comme l'horaire et les fermetures annuelles du Tritout.

Vous cherchez une **idée cadeau** ?

L'ABO 2023 vous donne un accès gratuit ou à demi-prix aux spectacles organisés par Viculturelle à l'ATRIUM.

La programmation 2023 est orientée sur l'humour et les artistes locaux.

En vente à la Banque Raiffeisen à Vicques.



Dans le cadre de ses fonctions, notre maire Claude-Alain Chapatte a eu l'honneur de participer aux festivités marquant le 75<sup>e</sup> anniversaire de Décovi. Avec grand plaisir, il a partagé ce temps fort de l'entreprise, aux côtés de ses dirigeants et des autorités cantonales. Décovi contribue à l'essor économique de notre Commune et c'est tout naturellement que nous lui réservons cette page de notre journal local.

## A 75 ans, Décovi reste jeune et ambitieuse

Il y a trois quarts de siècle, l'histoire de Décovi naissait à l'arrière de la ferme familiale à Vicques sous les mains expertes de Denis Chèvre faisant tourner ses quelques machines à cames. Toujours fidèle à Vicques où elle s'est progressivement développée, Décovi est aujourd'hui reconnue en Suisse et à l'international pour ses capacités à produire des composants microtechniques pour divers secteurs industriels, tels que le médical, la connectique ou l'aéronautique.

Mais c'est surtout dans l'horlogerie que Décovi s'est fait une belle réputation. Un secteur exigeant qui représente deux tiers de sa production grâce à la confiance durable des marques les plus prestigieuses. Depuis une dizaine d'années, Décovi est notamment connue pour ses masses oscillantes en tungstène qui donnent l'énergie nécessaire au remontage du ressort de barillet.

A ce jour, Décovi emploie plus de 100 personnes hautement qualifiées et essentiellement domiciliées dans la région.

Du jeune ingénieur EPFL récemment recruté à l'apprenti engagé il y a plus de 40 ans et toujours présent. Décovi c'est une grande famille fidèle, compétente et loyale. Tous ensemble, nous avons célébré lors de plusieurs événements ce 75<sup>e</sup> anniversaire auquel se sont aussi associés les autorités communales, cantonales ainsi que les dirigeants du groupe Acrotec que Décovi a rejoint en 2009 déjà.

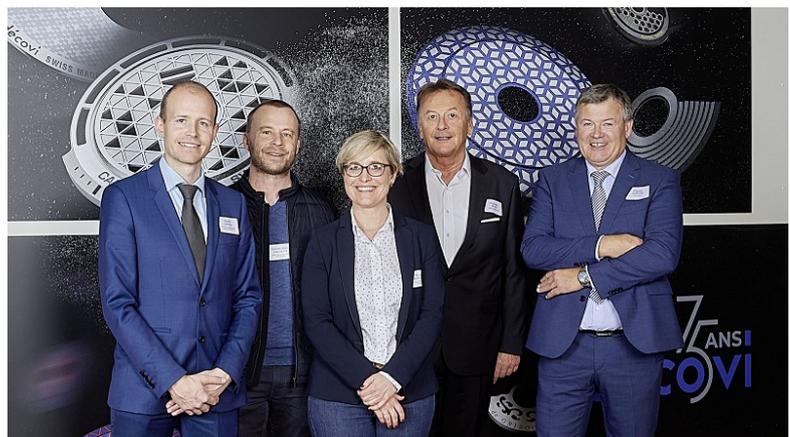
2022 c'est aussi une importante transition naturelle et familiale à la direction de l'entreprise puisque Claude Chèvre, à la tête de Décovi depuis plus de 30 ans passera tranquillement le flambeau à son fils Cédric en fin d'année. La 3<sup>e</sup> génération de la famille Chèvre perpétuera donc la belle histoire industrielle de Décovi, qui malgré une forte croissance n'oublie pas les valeurs humaines et innovantes qui ont fondé son développement.

Une croissance qui va se poursuivre car les carnets de commandes sont bien remplis et que les idées ne manquent pas pour séduire une clientèle toujours plus exigeante de la haute précision. De tout temps très active dans le domaine de la formation, Décovi emploie actuellement 6 apprentis. La conjoncture actuelle dans le domaine de la microtechnique est très favorable et a pour conséquence que la main d'œuvre qualifiée est devenue une denrée rare. Notre effectif devra augmenter d'environ 20 à 30 personnes ces prochaines années selon les plans établis.

Des gabarits ont été posés dernièrement annonçant le futur agrandissement de nos locaux de 2'000 m<sup>2</sup> au 1<sup>er</sup> étage. Ils s'ajouteront aux 4'800 m<sup>2</sup> existants. Un développement qui se fait avec de grandes exigences de durabilité et conformément aux valeurs de l'entreprise qui accorde une réelle importance aux normes ESG ( Environnement – Sociétal – Gouvernance ) et au respect de son territoire. Ainsi, la surface de panneaux solaires sera également largement augmentée, ce qui permettra d'ici 12 mois de couvrir l'équivalent de la consommation de plus de 120 ménages, mais cette production sera entièrement utilisée par Décovi qui est un très gros consommateur d'énergie.

La belle aventure continue ...

*Texte aimablement mis à disposition par Claude Chèvre*



## Bikeable - la plateforme pour la sécurité à vélo

### Cyclistes invités à donner leur avis !

Bikeable est un site qui permet aux cyclistes d'indiquer les endroits potentiellement dangereux rencontrés ou au contraire ceux qui sont très bien adaptés dans une région, une ville, un village ou un quartier. Son objectif ? Rendre les communes d'avantage «bikeable», c'est-à-dire plus conviviales pour les cyclistes.

Une grille d'égout mal placée, un trottoir trop saillant, une route sans aménagement cyclable ou une mauvaise visibilité à cause d'obstacles sur le bord de la route sont quelques exemples de dangers que les cyclistes peuvent rencontrer.

Le site permet aussi de signaler des endroits qui ont été bien aménagés pour la sécurité des amateurs de mobilité douce, par exemple des éléments facilitant la cohabitation avec les piétons, des bandes cyclables sur le bord des routes ou des passages sécurisés sous des routes cantonales très fréquentées.

Cette mise en évidence des points forts facilite l'identification des bons exemples à reproduire sur le réseau.

Bikeable.ch rassemble les différents lieux et commentaires liés. Il les rend publics afin de les faire connaître des autorités responsables qui peuvent alors procéder aux améliorations de certaines infrastructures. Au niveau de l'agglomération de Delémont (agglod), ces données seront utilisées pour alimenter la création d'une carte interactive du réseau cyclable.

Ce nouvel outil sera dévoilé en 2023. L'agglod fait appel aux témoignages pour collecter un maximum des données. Son utilisation est très simple : il suffit de prendre une photo et de la télécharger en y ajoutant un descriptif. Les utilisatrices et utilisateurs peuvent ensuite donner leur avis en y proposant par exemple des solutions.

Alors rendez-vous sur [bikeable.ch](https://bikeable.ch) ou sur l'application du même nom pour contribuer à la création du réseau de demain, afin que chacun se sente en sécurité !

## L'agenda

Dates	Manifestation	Lieu
26 décembre 2022	Loto de Noël	Halle de gymnastique Corban
7 janvier 2023	Jass au cochon par équipes	Soufflodrome Vicques
14 janvier 2023	Aucaigne et Kohler : Coming Out <i>Humour</i>	Centre communal Vicques, ATRIUM
28 janvier 2023	Concert annuel de la Fanfare de Montsevelier <i>Musique</i>	Halle de gymnastique Montsevelier
28 et 29 janvier 2023	Chorale Les Papillons de Corban <i>Musique et film</i>	Centre communal Vicques, ATRIUM
11 février 2023	Fanfare "les Echos du Val-Terbi" <i>Concert annuel</i>	Halle de gymnastique Corban
11 et 12 février 2023	Harmonie Shostakovich, Le petit Prince <i>Musique locale</i>	Centre communal Vicques, ATRIUM
5 mars 2023	Laurent Deshusses, Ma vie de courbettes <i>Humour</i>	Centre communal Vicques, ATRIUM
11 mars 2023	Yann Lambiel Multiple <i>Humour</i>	Centre communal Vicques, ATRIUM
17/18 mars, 24/25/26 mars, 30 mars-1er avril 2023	Mask'Art'Ade Le Carton <i>Théâtre et comédie</i>	Centre communal Vicques, ATRIUM

# Les sociétés locales

## « Un enfant peut faire chanter le monde ! »

De la scène à l'écran ou l'histoire du chœur d'enfants « Les papillons » de Corban.

Ce film, c'est l'histoire d'un petit village de 450 habitants, c'est l'histoire d'un couple d'enseignants de Corban, Jacqueline et Bernard Koller, passionnés de transmettre à la jeunesse leur amour de la musique et du chant. C'est l'histoire de toute une génération d'enfants qui ont sillonné la Suisse durant un quart de siècle, donnant plus de 250 concerts dans 18 cantons suisses et une fois devant la totalité du Conseil Fédéral.

Les «Papillons» de Corban, c'était également plusieurs passages à la télévision et à la radio Suisse Romande. C'était aussi l'enregistrement de 5 albums et de la scène avec Enrico Macias, Pierre Bachelet, le grand trompettiste français Jean-Claude Borelli et Michel Neuville.



Le chœur des «Papillons» c'était une grande famille unie par l'amitié et la musique. Une aventure passionnante qui prendra l'ascenseur le jour où le chœur se voit offrir un autocar de 43 places pour ses propres déplacements en tournées !

J'ai le souhait profond que ce film puisse être universel et ainsi toucher un très large public, parents et enfants. Car honnêtement cette histoire est incroyable ! A la tête de cette aventure, la passion d'un seul homme Bernard Koller, qui avait une énergie fabuleuse à transmettre, beaucoup de charisme et une confiance totale dans la jeunesse !

**Ne manquez surtout pas les dates des 28 & 29 janvier 2023 (20h00 & 16h00) à l'Atrium de Vicques !**  
On vous prépare une soirée exceptionnelle avec projection du film-documentaire sur l'histoire du chœur suivie d'un concert de la chorale des anciens avec grand orchestre ! Les billets sont disponibles à la Banque Raiffeisen de Vicques et Courroux.

*Thierry Koller, Corban*

## Club des aînés de Vicques

Dates des rencontres du 1<sup>er</sup> semestre 2023  
(Centre communal, Vicques)

Janvier : 5 et 19

Février : 2 et 16

Mars : 2, 16 et 30

Avril : 3 et 17

Mai : 11 et 25

Juin : 15 et 29 (dîner)



## Soirée de Carnaval 2023 annulée

En raison des vacances de la semaine blanche, la traditionnelle soirée de Carnaval organisée par la société de gym Fémina Vicques n'aura malheureusement pas lieu en 2023.

La société donne cependant d'ores et déjà rendez-vous en 2024 !

## A l'état civil

### Le carnet rose

**Gaël**, le 18 septembre 2022, Famille Maude et Jérémie Flury, Corban

**Rayan**, le 23 septembre 2022, Famille Jinelle et Fabien Saucy, Vicques

**Agnès**, le 20 octobre 2022, Famille Annie et Christophe Limacher, Vicques

**Lisa**, le 26 octobre 2022, Famille Samantha et Nicolas Montavon, Vicques

**Janne**, le 8 novembre 2022, Famille Olivia Saucy et Jonas Kottelat, Vicques

**Charline**, le 23 novembre 2022, Famille Caroline et Yann Erard, Vicques



### Ils nous ont quittés

**Möri Martha**, 1933, Vicques, le 7 octobre 2022

**Schmid Emanuel**, 2005, Vermes, le 24 octobre 2022

**Chételat Philippe**, 1943, Montsevelier; le 12 novembre 2022

**Kohler Rémy**, 1957, Vermes, le 22 novembre 2022

**Müller Danielle**, 1947, Vicques, le 23 novembre 2022

### Les jubilaires

En ce début d'hiver, nous adressons nos compliments à nos prochains jubilaires :

**Domanyi Carmen** de Vermes, 80 ans le 1<sup>er</sup> janvier 2023

**Chételat Edgar** de Montsevelier, 80 ans le 21 janvier 2023

**Rottet Roger** de Corban, 80 ans le 24 janvier 2023

**Schaller Marie-Thérèse** de Vicques, 80 ans le 19 février 2023

**Aebin Klara** de Vicques, 80 ans le 14 mars 2023